

OBJECTIFS DES MODULES DE FORMATION

Les huit modules de formation, déployés par l'Institut quatre dix pour le compte de l'Ucanss, visent les objectifs suivants :

Thématique DETECTION DES FRAUDES

INITIATION A LA DÉTECTION DES FAUX DOCUMENTS (1 JOUR)
--

Etre capable :

- d'authentifier un document français en vérifiant les sécurités au moyen des outils adaptés à la détection d'une fraude ;
- d'examiner et détecter les éléments de reconnaissance faciale ;
- de rechercher et analyser les éléments de sécurité caractéristiques des documents d'identité et de voyage ;
- d'utiliser les moyens et outils d'aide à la détection.

DÉTECTION DES FAUX DOCUMENTS (2 JOURS)

Etre capable :

- de détecter une fraude dans un document européen, en procédant à un examen visuel et tactile ou en utilisant les outils adaptés ;
- de détecter les sécurités des documents administratifs européens ;
- de mettre en œuvre une fraude avec les moyens techniques adaptés ;
- de tester ses connaissances.

DÉTECTION DE LA FRAUDE À L'IDENTITÉ (1 JOUR)

Etre capable :

- de détecter une fraude à l'identité lorsque celle-ci provient d'une usurpation ou a été obtenue de manière induue.

REFERENT EN FRAUDE DOCUMENTAIRE (4 JOURS)
--

- Etre en capacité d'animer dans son organisme une session de sensibilisation à la fraude documentaire, après avoir appris à identifier une fraude documentaire ou à l'identité à partir d'un document administratif.

REFERENT EN FRAUDE DOCUMENTAIRE : ACTUALISATION DES CONNAISSANCES (3 JOURS)
--

- Mettre à jour, tous les trois ans, ses connaissances en matière de fraude documentaire et à l'identité en vue de réactiver sa qualification pour une durée de trois ans.

Thématique LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE AUX PRESTATIONS SOCIALES

TRAITEMENT PÉNAL DES FRAUDES AUX PRESTATIONS SOCIALES (2 JOURS)

- connaître les différentes qualifications pénales de la fraude ;
- comprendre le processus de la plainte pénale ;
- cerner les enjeux et comprendre le déroulement d'une audience pénale ;
- identifier les situations de fraudes « pénales » ;
- identifier les prescriptions applicables au civil et au pénal.

NB : Adaptations possibles pour un mono public en intra après expression des besoins

TITRES DE SÉJOUR ET DROITS CORRESPONDANTS (1 JOUR)

- d'identifier les différents titres de séjour et documents provisoires prévus par le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA) ;
- déterminer, en regard de chaque titre, les droits sociaux susceptibles d'être ouverts ainsi que les vérifications à accomplir.

NB : Ce module est actuellement en cours de refonte

Thématique LES BESOINS PARTICULIERS

UTILISATION DU LOGICIEL DE CHIFFREMENT GPG (0,5 JOUR)

- connaître leurs obligations concernant la protection des données ;
- comprendre les principes essentiels du chiffrement asymétrique ;
- comprendre le fonctionnement général de l'outil de chiffrement retenu ;
- réaliser les opérations de base pour tenir un poste opérationnel avec cet outil ;
- savoir chiffrer et déchiffrer avec les interfaces GPGee et WinPT ;
- savoir interpréter les principaux messages d'alerte pouvant apparaître ;
- utiliser les outils mis à disposition pour échanger des documents chiffrés.